TRENTE-CINQUIEME ANNEE — N° 190 | Le numéro 5 centimes | DIMANCHE 20 AOUT 1905

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	6 —	7 —
Six mois . .	6 50	12 —
Un an . . .	12 —	25 —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces	Réclames
	la ligne	la ligne
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

S. I. X. † M. V. K.

Saint Joachim

Nouvelles du jour

Le professeur Martens, un jurisconsulte russe délégué à la conférence de *Portsmouth*, vient d'exposer le point de vue de droit auquel la Russie se place en ce qui concerne la question de l'indemnité de guerre. M. Martens enseigne le droit des gens à l'Université de Saint-Pétersbourg ; il a publié de nombreux ouvrages.

M. Martens déclare qu'il n'y a dans l'histoire aucun exemple d'un pays qui ait payé une indemnité de guerre, alors que son territoire n'aurait pas été occupé *entièrement ou partiellement par l'ennemi*. Or, le Japon ne s'est pas même approché de la frontière russe. Si la Russie consentait à payer une indemnité, sous quelle forme que ce fût, ce serait sa mort politique.

M. Martens a rappelé divers précédents historiques, notamment la paix de Tilsit, en 1807, par laquelle le vainqueur et le vaincu, Napoléon et Alexandre, se partagèrent l'hégémonie politique en Europe, et le traité hispano-américain, aux termes duquel l'Amérique, quoique victorieuse, a payé 20 millions de dollars à l'Espagne pour les Philippines.

***

Le *Central News* de Londres publie un télégramme disant que la Russie serait disposée à céder Sakhaline, à condition que le Japon ne s'y fortifiât pas.

M. Witte dément officiellement la dépêche parue dans la presse américaine et d'après laquelle le czar aurait télégraphié de consentir au remboursement des frais de guerre au Japon jusqu'à concurrence de deux milliards et demi.

***

On annonce officiellement que le projet de loi relatif à l'assemblée nationale, ainsi que le manifeste du czar promulguant cette loi, seront publiés aujourd'hui samedi.

Le manifeste impérial annonçant la création d'une assemblée nationale sera lu dans toutes les églises.

A cette occasion et en signe de fête nationale, tous les établissements de l'Etat chômeront.

A partir du 24 août, commenceront dans toute la Russie des tournées de conférences organisées par les membres des municipalités et des zemstvos pour discuter la question de la représentation nationale.

On projette de convoquer à Moscou, à la fin du mois, un nouveau congrès des délégués des municipalités et des zemstvos, avec admission aux séances des correspondants de journaux.

Comme toutes les choses trop longtemps attendues, la grande réforme à laquelle le czar a fini par se résigner sera accueillie dans l'empire avec un enthousiasme bien refroidi. Qui donne vite donne deux fois, dit le proverbe ; la contrepartie n'est pas moins vraie : qui donne à regret ne donne guère. On ne marquera aucune reconnaissance au czar pour sa tardive concession et en épluchant celle ci on montrera facilement que, une fois de plus, la montagne aura accouché d'une souris.

***

Un incident brutal vient de se produire en Hongrie, qui jette un jour cru sur le fanatisme antimonarchiste magyar. Parmi les séjours de villégiature qu'affectionne le vieil empereur-roi François-Joseph, celui de Gœdœllœ, près de Budapest, est un des plus connus par les grandes chasses qu'y donne le monarque. Or, le bail passé entre la maison royale et la commune de Gœdœllœ, au sujet de ces chasses, étant arrivé à expiration, il fut procédé à la formalité de la mise aux enchères. Mais cette fois, ce qui devait n'être qu'une formalité se trouva avoir un tout autre caractère. Un mouvement d'opinion s'était formé contre le roi et il avait été décidé qu'on lui enlèverait les chasses de Gœdœllœ. A la séance des enchères, le garde-chasse de la maison royale se trouva en présence d'un sieur Hedervary, député kossuthien, qui avait apporté avec lui 30,000 couronnes et qui déclara qu'il pousserait les enchères jusque-là, étant déterminé à enlever l'adjudication au roi.

D'un autre côté, la municipalité de Gœdœllœ donna un signe bien accentué de son mauvais vouloir en refusant d'admettre que, si l'adjudication ne restait pas au roi, le nouvel adjudicataire s'engageait à ne pas chasser les jours, d'ailleurs rares, où le roi séjournerait à Gœdœllœ.

Finalement, le sieur Hedervary resta maître du terrain, les représentants du roi ayant jugé qu'il était indigne de leur mandant de se commettre dans une surenchère en de telles conditions.

François-Joseph vient donc d'être mis à la porte d'une de ses chasses, en terre hongroise.

C'est un grave symptôme ; espérons que ce n'est pas le prélude d'une dépossession plus radicale, à la façon norvégienne.

***

On annonce de Tanger que le bateau école allemand *Stork* a mouillé en rade hier matin.

***

Un télégramme du gouverneur de l'Afrique orientale allemande dit que la situation s'est aggravée dans le protectorat. L'insécurité règne dans les districts de Donda et de Liwale. D'après des rapports des indigènes, l'évêque Spies, deux Pères missionnaires et deux religieuses auraient été assassinés pendant qu'ils étaient en route entre Kilwa et Liwale.

Le gouverneur réclame des renforts immédiats.

***

On mande de Semlin à la *Zeit* de Vienne : On assure que le prince de Bulgarie aura, au cours du mois d'octobre, une entrevue avec le roi Edouard VII à Marienbad.

On annonce de Sofia, au *Temps* la visite prochaine du prince Ferdinand à M. Loubet.

Enfin, le roi Edouard, au retour de Marienbad, traverserait Paris et y aurait également une entrevue avec le président de la République.

Toutes ces rencontres auraient pour objet l'examen de la situation dans les Balkans et seraient motivées plus ou moins par l'activité intense que l'Allemagne y déploie, sur le terrain politique, commercial et financier.

Lettre de Belgique

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Bruxelles, 17 août 1905.

Les projets d'Anvers et l'apaisement.
Le shah de Perse en Belgique.

L'esprit public s'est détourné en ce moment des âpres discussions politiques et il semble que les fêtes jubilaires qui ont eu dans la capitale et dans toutes nos grandes villes un si éclatant succès, aient eu le don de jeter dans les foules l'apaisement, source féconde de la réflexion et antidote du partipris. C'est aux querelles suscitées par les « projets d'Anvers » que je fais allusion.

Les masses, dont le bon sens est proverbial dans notre pays, se sont émerveillées de l'éclat des festivités et de leur belle ordonnance. Leur orgueil a été agréablement flatté des démonstrations de sympathie qui nous sont parvenues, non seulement de la presse étrangère, mais même officiellement de la part de certains gouvernements, telle l'Allemagne qui nous a envoyé son grand cuirassé *Kaiser Karl der Grosse*, et l'Angleterre, dont un des grands vaisseaux de guerre visitera bientôt le port d'Anvers. Et le peuple, qui sait penser et réfléchir, constatant l'inouïe prospérité à laquelle est arrivée la Belgique d'aujourd'hui et la comparant à la Belgique d'il y a vingt-cinq, d'il y a cinquante ans, s'est dit que, si les progrès accomplis sont dus pour beaucoup à l'ascension économique universelle et aux qualités individuelles des citoyens, on en est redevable aussi, et pour une bonne part, à la sagesse de ceux qui nous dirigent : au Roi, que sa vaste intelligence met en tête des souverains de l'Europe, et à nos ministres catholiques, à qui on ne peut sérieusement reprocher d'avoir donné un mauvais coup de barre depuis vingt et un ans qu'ils tiennent le gouvernail.

Comment accuser de tels hommes de vouloir sérieusement lancer le pays dans une politique d'aventures ? Comment refuser de coopérer à la grande œuvre patriotique de faire d'Anvers, qui est déjà le troisième port du monde par le tonnage des navires qui y accostent, la reine des villes maritimes de notre continent ? Pourquoi refuser de souscrire aux agrandissements militaires « nécessaires », insistons sur le mot, alors que le souverain lui-même a pris devant la nation entière l'engagement solennel que les *projets d'Anvers n'entraîneraient* pour elle ni l'augmentation du contingent de milice, ni l'augmentation des impôts ? Telles sont les réflexions que, après les premières semaines d'effervescence, l'apaisement produit par les fêtes a fait naître dans l'esprit des foules.

Aussi bien, notre roi, dont la finesse n'est pas la dernière des qualités intellectuelles, s'est attaché, au cours de nos festivités jubilaires, à capter en faveur des projets d'Anvers la confiance du peuple. Sans parler de la grande fête patriotique du 21 juillet, à Bruxelles, où il a pris l'engagement que je rappelais plus haut, il n'a négligé aucune occasion de recommander les fameux projets. Quand il avait entrepris avec plus ou moins de succès (on est très indépendant en Belgique) les mandataires publics, députés ou sénateurs, il adressait directement à la foule un discours patriotique.

Celui qu'il prononça à Anvers même est fameux. Il savait que le milieu était absolument sympathique à l'idée qu'il défendait et, assuré d'avance d'être acclamé, il y fit tout haut des déclarations qui, ailleurs, eussent été considérées comme une leçon et eussent peut-être été assez froidement reçues.

« En Belgique, dit le roi, on est trop souvent méfiant et frondeur. Asservis pendant des siècles, les Belges regardaient, et non sans raison alors, le pouvoir comme l'ennemi. On oublie trop maintenant que le pouvoir est devenu belge dans son essence même, et qu'être frondeur de nos jours n'est plus un acte d'indépendance, mais simplement un empêchement au progrès national, source de la prospérité individuelle des Belges. Car c'est bien la nation, dont procèdent tous les pouvoirs, qui régit souverainement ses destinées. La nation, en négligeant les œuvres qui assurent ses destinées se frappe elle-même ; et nous, un des peuples les plus pratiqués du monde, nous sommes souvent illogiques avec nous-mêmes. *Cette méfiance est un malheur public...* » Outre qu'il met parfaitement en lumière le défaut de notre race qui fait obstacle à l'adoption des projets en question, cet extrait du discours royal montre que les meilleurs ménages sont ceux où l'on sait poliment se dire la vérité, et il est connu que le ménage est excellent entre la nation belge et son roi.

Aussi sommes-nous de ceux qui, tout en constatant qu'elle n'était pas de nature à satisfaire pleinement les désirs de Léopold II, avons considéré comme très sage et très politique la proposition unanimement adoptée de M. Woeste, renvoyant au mois d'octobre la discussion approfondie des projets anversois. Commencée comme elle l'a été, dans le feu violent d'une campagne de presse manquant de mesure de part et d'autre, cette discussion n'aurait pu aboutir qu'à un vote qu'en toute hypothèse on aurait pu taxer d'irréfléchi. Cet automne, au contraire, les festivités jubilaires et les vacances auront apporté dans l'esprit de nos parlementaires, aussi bien que du public, l'apaisement nécessaire. La poussière soulevée dans l'arène politique sera tombée ; on verra mieux la portée des coups que l'on frappe et l'on évitera ainsi de blesser ses propres amis. Et quelle que soit l'issue de la lutte, que les projets d'Anvers soient adoptés ou rejetés, tout le monde pourra se rendre sincèrement le témoignage qu'il n'aura eu en vue qu'une chose : le bien de la Patrie.

***

Deux grandes fêtes doivent encore marquer la célébration du soixante-quinzième anniversaire de notre indépendance : l'inauguration à Berchem-sur-Anvers du monument érigé à la mémoire du comte Félix de Mérode, mort héroïquement en luttant pour son pays, dont sa famille fut et est encore l'une des plus illustres ; et, fin septembre, la cérémonie patriotique de la Place des Martyrs, à *Bruxelles, où furent enterrés nos glorieux* morts de 1830. Nous en parlerons plus tard.

***

Aujourd'hui que ce qu'il est convenu d'appeler le monde politique et autre, s'est répandu dans toutes les villégiatures de la mer et de la campagne, ou plus loin au delà de nos frontières, jusque dans votre admirable pays de Suisse, nous avons reçu pour la deuxième fois déjà un hôte qui fait à chacun de ses voyages la joie du populaire : je veux parler du shah de Perse. Pendant deux semaines, Ostende a vu flotter sur le grand dôme de son Royal Palace Hôtel le drapeau persan, et ses rues étaient pleines d'hommes au teint olive, habillés de redingotes européennes, mais coiffés de hauts bonnets d'astrakan. De rares fois, on entrevit le shah lui-même ; et c'était un écrasement pour contempler la fameuse aigrette de pierres précieuses qui domine son impérial bonnet et qui vaut, dit-on, des sommes fabuleuses ; mais presque jamais on n'eut la chance de la lui voir porter.

Qu'est venu faire ici ce souverain oriental qui se qualifie si modestement de « roi des rois » ? Un voyage d'agrément, tout simplement. La Perse est, sans doute, un pays dont nos nationaux savent utilement tirer parti, spécialement nos ingénieurs ; la plupart des voies ferrées persanes ont été établies par eux et sont entre leurs mains. Mais quelle utilité internationale croit-on tirer d'échanges de vues avec un souverain qui est assez civilisé pour désirer que la culture européenne pénètre son pays, mais qui, pour le reste, est encore aussi oriental et aussi arriéré que l'empereur de Chine !

Dans sa peur des inventions modernes, n'avait-il pas, l'autre jour, quand il se rendit d'Ostende à Liège (dont il ne traversa l'exposition que pour suffoquer de chaleur) donné l'ordre de ne faire marcher le train qu'à une allure de vingt-cinq kilomètres à l'heure, ce qui le fit rester en route presque toute une journée ? Ne s'avisa-t-il pas, presque tous les jours, d'envoyer à Téhéran des télégrammes qui coûtèrent à l'Etat persan la jolie somme de six cents francs chacun ?

Les voyages que son royal père, le défunt schah, exécuta à travers l'Europe, sont restés fameux et la mémoire des Bruxellois est, à ce sujet, remplie d'anecdotes On dit — c'était en 1868, et en ce temps-là la Perse et son roi étaient vingt fois moins civilisés qu'aujourd'hui — que Nasser-ed Din, logé au palais de Laeken, invita amicalement notre roi, en lui montrant les visilles dames de la cour, à renouveler son harem, et que la crainte de s'installer sur nos européens W.-C., dans lesquels il croyait cachée quelque machine infernale, l'autorisait, comme un vulgaire touton, à se... soulager dans les coins de son appartement. On dit que la vue d'une guillotine, déjà hors d'usage en Belgique, l'amusa beaucoup et qu'il fut plutôt froissé du refus de notre roi de faire fonctionner la machine sur le cou d'un de ses domestiques. On dit que sa colère fut encore plus grande quand notre souverain lui expliqua qu'il était impossible d'adjoindre à sa suite quelques dames européennes et qu'on ne put l'apaiser qu'en lui faisant cadeau de plusieurs « sidonies », ces têtes de cire que les coiffeurs exposent à leurs devantures. On dit... mais je n'en finirais pas et j'espère que l'époque des vacances, où nous sommes, m'excusera de vous avoir raconté ce qu'on a dit dans la joyeuse ville de Bruxelles sur le compte d'un monarque qui fit énormément rire à ses dépens.

La guerre russo-japonaise

Saint-Pétersbourg, 18.

La garde partira prochainement pour l'Extrême-Orient. Son service sera assuré en Europe par 22 régiments de cosaques. Le grand-duc Nicolas a passé à Krasnoïé-Selo la revue de la garde.

— L'activité sur le théâtre de la guerre se borne à des reconnaissances accompagnées de coups de fusil.

De nombreux Khongouses opèrent actuellement sur le flanc russe, pénétrant même jusque sur les derrières de l'armée.

Les financiers juifs et la Russie

Le *Jewish Chronicle* publie une interview de M. Stuart Samuel, membre du Parlement américain, au sujet de l'entrevue de M. Witte avec des banquiers juifs.

M. Samuel dit qu'il est exact que M. de Rothschild ait obtenu des financiers de Wall Street qu'on empêche la Russie de contracter aucune espèce d'emprunt, à moins qu'elle ne consente à accorder aux Juifs russes les mêmes droits qu'à tous les sujets du czar.

C'est maintenant lord Rothschild qui est à la tête de ce mouvement.

Construction de croiseurs anglais

Les chantiers de la Clyde ont reçu avis que l'*amirauté leur ferait prochainement* des commandes de croiseurs cuirassés de dimensions exceptionnelles.

En attendant, on a demandé aux directeurs de chantiers de donner des détails sur l'aménagement de leurs entreprises. Les croiseurs doivent être prêts en deux années et demie. Les constructeurs doivent fournir les machines, le blindage et l'armement et livrer les croiseurs au bout de deux années et demie, prêts à être examinés par les fonctionnaires chargés de la réception des navires.

Solution de la crise cotonnière

La réunion des patrons filateurs et ouvriers à Manchester est enfin arrivée à une entente ; les ouvriers n'auront pas l'augmentation de 5 % sur leurs salaires qu'ils demandaient ; mais ils toucheront pendant 6 semaines un *boni*.

Au bout de six semaines, ils présenteront de nouveau leurs revendications, que les *patrons promettent d'examiner alors avec bienveillance* : ce sera, d'ailleurs, le moment de la nouvelle récolte de coton.

Toute crainte de grève générale est définitivement écartée.

Krupp et le Japon

La maison Krupp, d'Essen, est actuellement en négociation pour la fourniture de plaques blindées et de canons. M. Eadins, directeur de la maison Krupp, est venu de Berlin, en vue de signer les contrats de livraison avec la légation japonaise.

Le voyage d'Alphonse XIII

Il est probable que le voyage du roi Alphonse XIII à Berlin aura lieu en novembre. Rien n'est décidé quant au mariage royal.

La flotte anglaise dans la Baltique

Le maire de Dantzig annonce que, considérant la cordialité de la réception de Plymouth, l'année dernière, on ne se contentera pas de recevoir la flotte anglaise envoyée dans la Baltique avec politesse, mais qu'on cherchera à rendre aux marins anglais le séjour des côtes allemandes aussi agréable que possible.

L'office de la marine a donné partout des instructions en ce sens. Il est certain qu'il sera offert un dîner aux officiers.

La reine bergère

Une jolie histoire vient d'arriver à la reine Marguerite. Alpiniste passionnée, elle habite en ce moment un chalet royal, la villa Savoia, en pleine montagne, à quelques lieues de Gressoney.

Comme tous les jours, mercredi, elle était sortie de bonne heure pour se rendre à pied à Gressoney. A une certaine distance, deux carabiniers en bourgeois la suivaient.

Ils accompagnèrent la reine qui entra dans une maisonnette habitée par des paysans, et ils attendirent au dehors sa

sortie. Une femme parut peu après, habillée à la façon des bergères et chaussée de sabots.

Les carabiniers n'y firent pas attention, et continuèrent encore leur attente patiente. Après trois heures, ils se décidèrent à pénétrer dans la maisonnette, pour se renseigner sur le sort de la reine. Un joyeux éclat de rire fut la réponse. La reine était partie.

Ce fut seulement à la villa Savoia, où ils se rendirent ensuite, qu'ils apprirent que la reine venait de rentrer après avoir fait une petite excursion, habillée tout simplement comme les bergères de Gressoney.

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Paris, 17 août 1905.

Les mauvais jours du pacifisme. — Les ancêtres du pacifisme. — La retraite de M. Loubet.

Fidèle à son pays natal, M. Ernest Lavisse prononce, tous les ans, le discours de distribution des prix à l'école communale de Nouvion-en-Thiérache. Il a, cette fois, jugé opportun de faire, dans sa petite patrie, l'apologie de la grande. Il l'a faite en historien, tout pénétré du sentiment de la *continuité* nationale, affirmée comme une loi par Taine, après l'avoir été par Auguste Comte. Il l'a faite aussi en orateur généreux, chaud, vibrant; et, de Nouvion, son village, sa parole a retenti dans toute la France.

Il a souhaité à notre République d'être « forte par les armes ». Nos pacifistes s'en irriteront. Tant pis! Ils vivent de mauvais jours, depuis certain geste de l'empereur d'Allemagne. Grâce à l'avertissement à nous signifié par ce voisin, nous savons que, même en ce XX^me^ siècle dont l'aurore a marqué le *dimidium vitæ* de M. Jaurès, un peuple doit rester armé, s'il veut qu'on le respecte; nous savons que, si droites soient ses intentions, si peu agressives ses arrière-pensées, il peut se voir mis en demeure de tirer l'épée. Et nous en concluons que bien imprudent est celui qui néglige d'en avoir une bien affilée et de bonne trempe. C'est pourquoi l'opinion se montre rigoureuse à ceux qui, sous prétexte de progrès humanitaire, nous conseillaient naguère encore de jeter la hôtre au rebut ou seulement de la laisser se rouiller. Nous leur sommes d'autant plus sévères qu'ils parurent, un temps, convaincre notre gouvernement et que le chef même de notre armée sembla leur complice.

Ce sentiment public est si fort que ceux qu'il condamne n'ont pas tous le courage de leurs opinions. Quelques-uns voudraient que la France fût soudain frappée d'amnésie, qu'elle oubliât ce qu'ils dirent ou écrivirent et ne se souvînt que des fortes imsges de M. Hervé. Et comme si, en effet, nous avions perdu la mémoire, ils chargent ce bouc émissaire de tous les torts du socialisme internationaliste. M. Jaurès le traite cruellement. Faisant, l'autre jour, allusion je ne sais auquel de ses discours, il répudiait « l'hypothèse réactionnaire et répugnante du citoyen Hervé ». M. Jaurès, pourtant, n'est pas loin de ce contempteur du drapeau et les duretés de style dont il use à son adresse ne visent qu'à nous donner le change. Aussi bien se trahit-il, quoi qu'il en ait. Quand, par exemple, il taxe M. Emile Bocquillon de « chauvinisme imbécile et bas », pour avoir seulement osé dire qu'il « préfère passionnément la France », que fait-il, sinon de l'*hervéisme?*

En vain essaie-t-il de dissimuler son antipatriotisme sous les nuages de sa rhétorique fumeuse. Des logiciens nets savent l'en dégager; M. Clémenceau, par exemple, qui excelle aux formules de précision, et M. Bocquillon lui-même. Ce dernier signifie au directeur de l'*Humanité* que le « désaveu tout verbal » adressé par lui à un antimilitariste trop compromettant ne trompe personne, et il l'assigne en même temps devant le tribunal de l'opinion: « La France entière préférera la franchise brutale d'un Hervé à la sophistique sans courage et plus dangereuse d'un Jaurès ou d'un Buisson. »

Plaignons M. Jaurès de la situation équivoque où il se débat. L'orthodoxie socialiste vaut bien quelques sacrifices. A une rupture sincère et foncière avec le citoyen Hervé, M. Jaurès risquerait un anathème, lui qui appartient au « socialisme unifié », dont le même citoyen Hervé est l'un des chefs. A vrai dire, nul concile collectiviste n'a encore défini ce qui est de foi sur l'article du patriotisme, et le symbole du parti ne sera pas arrêté sur ce point avant 1907, le comité directeur ayant ajourné la question au congrès international qui siègera cette *année-là*. « *Il paraît, dit M. Clémenceau,* que ce n'est pas pressé. » Tel est bien, sans doute, le sentiment de M. Jaurès qu'un Credo trop fixé gênerait fort et qui trouve son compte au vague et à l'indécis. Il s'y joue, non toutefois sans embarras. Plaignons-le, bien que pourtant le comique ne manque point au cas de ce pontife incertain du dogme, qui se réfugie dans un bavardage subtil.

***

M. Jaurès n'est pas le seul de sa secte qui, par là ou par ailleurs, prête au ridicule. Un philosophe, homme d'esprit, vient d'attaquer, en bloc, le pacifisme et les pacifistes avec l'*arme du rire. M. Sourisu, professeur* à l'Université de Caen, a saisi l'occasion d'une distribution de prix pour faire la satire de ces sociologues ennemis des « baïonnettes improductives », comme disait M. Désambois, l'économiste bourgeois de Labiche. M. Sourian inscrit ce personnage, à côté de Panurge et de Sosie, parmi les ancêtres de nos pacifistes. N'était-ce pas le plus convaincu des pacifistes, ce compagnon de Pantagruel, à qui était si naturelle la peur des coups? Et Sosie, que la menace de l'ombre d'un bâton faisait si prompt à crier: « Messieurs, ami de tout le monde!... » A son Désambois Labiche oppose un capitaine Tic qui se permet des vivacités excessives, mais dit, çà et et là, des choses sensées. Quand l'apôtre du désarmement lui demande à quoi peuvent bien servir les militaires, il répond: « A défendre la soupe des autres. » Cette apologie de l'armée en vaut de plus éloquentes. Elle gardera son à-propos tant qu'il y aura des soupes et des voleurs de soupes; — autrement dit, tant qu'il y aura au monde des proies et des peuples de proie.

***

D'autres que des publicistes et des professeurs ont fait, ces jours-ci, le procès du pacifisme. Le chef de l'Etat, qui, si soigneusement, se tient d'ordinaire hors de nos luttes, a cru, cette fois, devoir intervenir. Dans l'un des discours qu'il vient de prononcer à Valence, il a répudié avec énergie « les doctrines pernicieuses qui ne tendraient à rien moins qu'à provoquer l'insoumission en temps de paix et la désertion en temps de guerre ». On a remarqué le ton ferme dont il a prononcé cette parole. Sur le point de rentrer dans la vie privée, M. Loubet sentirait-il ss développer en lui tout à coup la vertu qui a le plus manqué à sa vie publique: le courage?

Il venait de répondre au général de Lacroix et de dire sa confiance en notre armée, quand le préfet de la Drôme lui exprima le regret de la prochaine expiration de ses pouvoirs. Il protesta d'un ton sincère, et avec vivacité, affirmant sa « joie indicible » de quitter, dans six mois, l'Elysée, « pour redevenir un simple citoyen », et il ajouta qu'il pensait donner ainsi « un exemple utile et salutaire ».

Sur ce point, il ne sera pas contredit. En ne sollicitant pas le renouvellement de son mandat présidentiel, M. Loubet se conforme au vœu secret ou déclaré du grand nombre des républicains, à commencer, bien entendu, par les candidats éventuels aux fonctions qu'il abandonne. Dans une démocratie ombrageuse comme la nôtre, où les têtes de pavots semblent toujours trop hautes, un président réélu serait vite soupçonné de vouloir fonder une dynastie. Si éloigné qu'il fût des allures militaires et si « bourgeoisement » qu'il vécût, on affecterait de redouter en lui un « premier consul ». M. Loubet n'a point le masque césarien. Il fait bien pourtant de se retirer, s'il ne veut pas qu'on lui attribue le projet d'un 18 brumaire.

Il se dit heureux de partir. S'en ira-t-il cependant le cœur tout à fait léger et sans entendre un reproche de sa conscience? Nous ne sommes pas de ceux qui lui ont été le plus sévères, et nous nous sommes toujours gardés de faire chorus avec ses insulteurs. Nous ne le tenons pas pour un méchant; nous le tenons pour un faible. Mais les faibles assument parfois des responsabilités lourdes. Quelques-uns de ceux qui approchent M. Loubet assurent que souvent les actes de ses ministres l'affligèrent. Pourquoi donc les contresigna-t-il? Brave homme ou bonhomme, — on lui donne ce nom, — le souvenir de son passage à l'Elysée demeurera associé à l'une des plus tristes périodes de notre histoire. Les cabinets Waldeck-Rousseau et Combes remplirent, ou à peu près, toute la durée de son principat, si ce mot quasi-monarchique est de mise. Sous lui, sévit la proscription; sous lui, fleurit la délation.

Je n'ignore pas ce qu'on allègue à sa décharge: le peu de pouvoir dont la constitution arme le président. Mais encore, ce pouvoir si restreint, fallait-il en user, et, s'il est surtout négatif, cette négation devait trouver son emploi. Si, la semaine dernière, le chef de l'Etat eût refusé de signer la réintégration du général Peigné, nous ne verrions pas reprendre la déplorable « campagne des fiches ».

CONFÉDÉRATION

Le traité de commerce hispano-suisse. — Une dépêche d'hier annonçait que le Conseil fédéral a arrêté sa réponse aux propositions espagnoles concernant le *modus vivendi* commercial.

Le Conseil fédéral y fixe un délai expirant le 26 août. Si à cette date les conditions ne sont pas agréées, le tarif général sera appliqué aux produits espagnols à partir du 1^er^ septembre, le traité actuel étant dénoncé pour le 31 août.

Le point en litige est celui-ci: le gouvernement de Madrid déclare ne pouvoir admettre que les vins espagnols soient frappés d'un droit de 8 fr., dès le 1^er^ septembre, alors que les vins italiens et français bénéficieront du taux actuel de 3 fr. 50 jusqu'à la fin de l'année.

La question du sucre. — Une conférence de représentants des industries suisses consommatrices de sucre (chocolateries, confiseries, confiseries) s'est tenue à Berne, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Comtesse, auquel elle a présenté une demande de réduction du droit d'entrée sur les sucres, motivée par le renchérissement qui a été la conséquence de la suppression des primes d'exportation sur les sucres décrétée par les Etats producteurs. La conférence a demandé que le droit fût abaissé de 7 fr. 50 à 3 fr. 50 où 4 fr.

Subventions scolaires. — Le Conseil fédéral a ordonné de verser aux cantons suivants les subventions scolaires qui leur ont été allouées pour 1904: Au canton de Vaud 168,827 fr. 40; au canton de *Fribourg* 76,770 fr. 60; au canton de Bâle-Campagne 41,098 fr. 20; au canton d'Argovie 123,898 francs 80; au canton de Lucerne 87,911 fr. 40 cent.

Militaire. — Le Conseil fédéral a nommé commandant du 1^er^ groupe du parc de corps I; le major Jean Yersin, à Gland, jusqu'ici adjudant du chef du train dans l'état-major du 1^er^ corps d'armée; commandant du 2^me^ groupe du parc de corps I, le major F. Mange, à Paris, jusqu'ici à disposition.

Industrie hôtelière. — Il y a en Suisse 2000 hôtels, pourvus de 110,000 lits et représentant un capital de six cents millions.

Statistique des auberges à Zurich. — Au 31 décembre 1904, le canton de Zurich comptait 452 hôtels et 2776 restaurants, soit au total 3228 établissements. La ville de Zurich à elle seule compte 89 hôtels et 1000 restaurants, soit 7,21 établissements pour 1000 habitants. Dans la campagne zuricoise, la proportion est de 7,47 hôtels et restaurants pour 1000 habitants.

Politique jurassienne. — Les électeurs du district de Delémont ont à choisir, le dimanche 20 août, un nouveau préfet, en remplacement de M. Erard, décédé. Il y aura lutte.

Dimanche dernier, l'assemblée du parti conservateur-démocratique, comptant plus de 400 membres, a acclamé la candidature de M. Joseph Ceppi, président du tribunal de Delémont, un citoyen très aimé et très populaire dans tout le Jura.

D'autre part, le parti radical delémontain présente la candidature de M. Amédée Comte, maire de Courtételle.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les troubles de Grammichele. — Les faits de Grammichele sont bien plus graves encore qu'ils ne semblaient d'après les premières nouvelles.

Au lieu de *sept* paysans restés morts sur le pavé, il y en a *douze;* les blessés sont plus de cent; plusieurs sont dans un état désespéré.

Les renforts aussitôt arrivés, la police a arrêté un grand nombre d'habitants; beaucoup sont en fuite.

On ne peut s'expliquer les faits que par l'extrême misère dont souffrent les paysans dans les campagnes de ce côté de la Sicile.

L'immigration japonaise au Texas. L'immigration japonaise au Texas prend des proportions inquiétantes.

Les Japonais, en 1903, y étaient 45,000 et possédaient 500 acres: ils sont maintenant 245,000 et possèdent 4500 acres.

Les Japonais ont obtenu du tribunal de Washington les mêmes droits que tous les citoyens américains; ils possèdent maintenant 30,000 acres aux Etats-Unis.

SUISSE

Accident d'automobile. — Le tribunal de police du district de Lausanne a condamné à trois jours de prison, à 500 francs d'amende et à tous les frais, M. Léon Boillot, architecte à la Chaux-de-Fonds, qui avait écrasé à Pauder, le dimanche 4 juin, la petite Cordey. Le tribunal a estimé qu'il y avait homicide par imprudence, vu que l'automobile de M. Boillot allait à une allure d'au moins 20 km., alors que la loi prescrit une allure maximum de 10 km., pour la traversée des localités. Le procureur général avait réclamé un jour de prison.

La partie civile devra porter ses demandes devant les tribunaux civils.

Nouvelles religieuses

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Lausanne et Genève:

M. l'abbé Jules *Kurfürst*, nouveau prêtre, est nommé vicaire allemand de Vevey;

M. l'abbé Jean *Zurkinden*, nouveau prêtre, est nommé vicaire allemand de Montreux.

Echos de partout

UN MOT DE MEREDITH

Georges Meredith n'est pas qu'un romancier célèbre. Il a de l'humour, et la riposte ne traîne pas, avec lui.

L'écrivain est de mœurs simples; c'est pourquoi il vient de faire construire, pour son été, une maison des champs modeste et sans vains ornements. L'autre jour, comme il allait s'installer dans la villa, terminée de la veille, une jeune dame l'alla visiter. Meredith reçut son hôtesse avec son habituelle courtoisie et, montrant l'orgueil du propriétaire, lui fit les honneurs de sa résidence nouvelle, depuis la cave jusqu'au grenier. La visiteuse admira de son mieux; cependant, elle marquait un peu de désappointement:

— Maître, risqua-t-elle enfin, je remarque que, dans vos livres, vous décrivez de grands châteaux, de gracieuses salles, des tours élégantes. Pourquoi, quand vous vous faites bâtir une maison, l'ordonnez-vous petite, si petite... Pourquoi?

— C'est, répliqua Meredith, que les mots coûtent moins cher que les pierres!

DÉCROTTEUR DÉSAPPOINTÉ

Fred. Racik, le décrotteur américain qui a fait le voyage de New-York en Angleterre pour avoir le bonheur de cirer les bottines du roi, *est fort désappointé, car il a fait,* samedi, deux tentatives restées infructueuses pour voir le roi au palais de Buckingham.

Sa première visite a eu lieu à midi; il s'est présenté avec une lettre qu'il avait écrite, dans laquelle il priait lord Knollys d'user de son influence pour que son désir fût agréé. Le jeune homme entra par la grande porte et monta les escaliers, mais lord Knollys ne se trouvait pas au palais.

Il répéta sa tentative vers six heures du soir, et la foule, qui s'était rassemblée pour voir le roi, put voir Racik traverser le double cordon des sentinelles et des domestiques; le décrotteur fut aperçu dans une salle, mais il s'en retournait dix minutes plus tard, apparemment désappointé.

Toutefois, il avait eu la satisfaction, dans la journée, de cirer les bottines du lord-maire à Mansion-House, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante, signée du lord-maire:

« J'ai eu aujourd'hui le grand plaisir de recevoir M. Frederik Racik et de l'entendre raconter ses exploits; j'ai été heureux de lui souhaiter un bon et amusant voyage à son retour pour son pays natal. »

MOT DE LA FIN

Une phrase cueillie dans un roman d'hier:

« La baronne avait de beaux cheveux blancs parsemés de fils gris; c'était un hiver qui sentait déjà l'automne. »

LES REVENANTES

PAR

CHAMPOL

La boutique étroite, fermée à l'air et au soleil, fleurant l'encre d'imprimerie des mauvais journaux et la poussière suspecte des vieux bouquins, le plancher maculé sur lequel les pauvres pieds enflés se traînaient péniblement dans de vieux chaussons, la fatigue, la misère, les dégoûts s'oubliaient.

A ce nom seul de Lourdes, des horizons merveilleux venaient de surgir; le tableau populairisé par les images de dévotion et idéalisé par le mysticisme naît des âmes pieuses; la grotte fleurie de cierges, foyer incandescent de prières et de miracles, l'église du Rosaire avec ses deux larges rampes s'avançant comme des bras pour encercler et prendre la foule, l'amener jusqu'à la basilique blanche et triomphante au sommet, dans la nef où frissonnent les bannières, le Gave qui se déroule au bas du rocher de la Vierge, toi un immense serpent sous le pied victorieux de l'apparition céleste, les hautes montagnes entourant son domaine et semblant le garder.

Et, avec une aspiration de tout son être vers ces splendeurs:

— Mon Dieu, murmura la vieille religieuse, penser qu'il m'est arrivé de regretter notre clôture quand on parlait d'aller à Lourdes!... Et maintenant que j'aurais la *clef des champs*, ce sont mes douleurs qui me tiennent! Ainsi vont les choses de ce monde!

Elle retrouva son petit rire innocent et vieilloi, et se tournant vers la jeune fille:

— ... De sorte qu'il ne faut pas remettre ce qu'on peut faire! Vous êtes jeune, bien portante, profitez-en... sans compter qu'au temps où nous vivons, la basilique pourrait bien être fermée un de ces jours.

— C'est ce que m'a dit maman pour m'entraîner.

— Madame votre mère a toujours raison!

Sœur Saint-Louis s'évertuait à triompher du malaise que lui causait la présence de Mme Le Hallier, si bonne, si condescendante, mais dont le regard errant de-ci et de-là avait l'air de dire:

— Le drôle d'endroit tout de même pour faire des visites!

On se tut à l'entrée d'une nouvelle cliente, une petite ouvrière proprette et blonde, aux yeux candides.

La Sœur Charteron s'était levée péniblement:

— Que vous faut-il, mademoiselle?

— Des plumes Faber, une demi-douzaine.

Tandis que la Sœur comptait les plumes, la jeune fille s'approcha de l'étalage, feuilleta une ou deux brochures et avec son regard le plus velouté:

— Avez-vous le *Jésuite rouge?*

— Le?... le?...

— Ça fait suite aux *Mystères du Couvent.*

— Je ne crois pas... je ne connais pas... balbutia la Sœur, enveloppant d'une main flagellante les plumes, qu'elle tendit précipitamment à la visiteuse. Mais mademoiselle, ce ne doit pas être une lecture... pour vous, surtout...

— Donnez donc ce qu'on vous demande, vous! Est-ce que vous ne savez pas encore où sont les choses? cria une voix irritée de derrière la draperie.

Un jeune homme sortait de l'arrière-boutique, grand, dégingandé, pâle, qui ressemblait à la petite Charteron; son frère évidemment.

Mais il avait les traits plus accusés et plus tirés, la physionomie moins insignifiante et plus sombre.

Il alla droit à un rayon, prit une série de livraisons illustrées, reçut en échange les sous que la cliente offrait d'un geste gracieux, tout cela sans se dérider, sans répondre même au sourire de la jolie fille.

Quand elle fut partie, son paquet sous le bras, il se retourna vers la tante avec une figure mauvaise:

— Les affaires marchent donc trop que vous refusez la vente? A ce compte, vous feriez encore mieux de rentrer dans votre turne et de laisser au moins les autres vous gagner votre vie!

La Sœur Charteron courba la tête sans répondre, habituée qu'elle devait être à ses algarades.

Mais, devant témoins, l'humiliation lui avait été cuisante, et toute sa pauvre vieille figure tremblait.

L'insulte, d'ailleurs, ne la visait pas seule.

— Bonne habitude de rentiers! Se croiser les bras et prêcher ceux qu'on exploite, grommelait encore le jeune homme passant devant les trois femmes pour regagner l'arrière-magasin, et leur lançant un regard noir qui les enveloppait d'une haine égale: haine jalouse de la richesse dont on prend ombrage; haine méprisante de la pauvreté dont on n'a rien à attendre.

— Les choses ne vont pas toujours aussi mal qu'aujourd'hui... murmura la Sœur Charteron.

Faisait-elle allusion à ses affaires commerciales ou à ses relations de famille?

Aux unes et aux autres, sans doute; à l'ensemble pitoyable de sa pauvre vie disloquée.

Puis, bravement.

— C'est un peu dur de tout voir et de tout entendre, mais, à mon âge, on n'en risque rien, et c'est en se rapprochant de ceux qui ont ces mauvaises idées qu'on a la chance de leur en donner de bonnes!

A cette perspective d'apostolat, le vieux visage desséché, ratatiné encore depuis trois mois s'éclaira de ce sourire qui effaçait la laideur, la vulgarité et jusqu'à la vieillesse: un sourire de vierge et d'enfant sur les lèvres d'une septuagénaire.

— Mon neveu a des qualités, ajouta-t-elle. Si vous saviez comme il est travailleur! Il l'est trop, tenez! Ce sont toutes ces choses qu'il apprend, ces nuits sur les livres et cette fièvre d'en savoir toujours davantage, de passer tous les examens, en se figurant qu'il arrivera ainsi je ne sais à quoi! plus haut que tout le monde! et c'est ensuite la fureur de voir que l'instruction n'est pas le seul moyen de parvenir, qu'on se heurte à des obstacles, à cette idée constante d'être victime d'une injustice, c'est là ce qui tourne la tête à ce pauvre enfant, et à bien d'autres comme lui!

Mme Le Hallier écouta le plaidoyer d'un air bénévole et avec de petits mots d'une sagacité banale:

— ... Le vice de l'époque... l'instruction sans l'éducation... l'éveil de convoitises qu'on ne peut assouvir.

Ces calamités la préoccupaient infiniment moins que ses malles à finir et son train à prendre, et elle consultait avec une impatience déguisée sa montre de voyage dans un bracelet de cuir.

Sœur Saint-Louis, malgré ses efforts de politesse, ne tenait pas davantage à prolonger l'entrevue.

A quoi bon se trouver en face d'Henriette sans pouvoir rappeler rien de ce qui leur était commun?

Pendant une seule minute, au départ, sur le trottoir devant le magasin, tandis que Mme Le Hallier donnait *des instructions à son cocher*, il leur fut permis d'aborder le sujet qui les hantait toutes deux.

— Ma chère enfant.., avez-vous eu des nouvelles de notre Mère Sainte-Hélène?

— Elle ne m'a écrit qu'une fois il y a six semaines.

— Comme à moi.

— Elle était à la campagne, dans un château près de Rsimr, et se disposait à partir pour les bains de mer avec ses élèves et leur famille. Elle allait bien et pensait à nous. La lettre que j'ai reçue n'en disait pas davantage.

— La mienne non plus. Mon Dieu! pourvu que notre Mère n'ait pas trop à souffrir là-bas, j'espère que non, car, enfin, où qu'elle soit, on ne peut manquer de l'apprécier. Quand on a tant d'intelligence, tant d'instruction, qu'on se rend si utile, les gens tiennent à vous, ne serait-ce que par égoïsme.

Sœur Saint-Louis se rasséréna. La Supérieure était, du moins, à l'abri de mirères pareilles aux siennes.

Puis, laissant aller la main d'Henriette:

— En vous retenant ici, je vais vous faire attraper un coup de soleil. Quelle chaleur! Comme je suis contente de penser que vous allez à la montagne et que notre Mère va à l'Océan!

... Elle était rentrée en souriant dans son étouffoir.

— Cette pauvre fille fait pitié, dit Mme Le Hallier, roulant avec Henriette vers l'avenue d'Antin. Par ce que nous avons vu, il est aisé de deviner ce que nous ne voyons pas.

(A suivre.)

FRIBOURG

Conseil d'Etat. (*Séance du 18 août 1905.*) — Le Conseil nomme Mgr Esseiva, Léon, révérendissime Prévôt de Saint-Nicolas, et M. le Dr Hubert Savoy, professeur au Séminaire, membres de la commission cantonale des monuments historiques.

— *Il agrée*, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Boleslaw de Siemiradzki, comme assistant au laboratoire de chimie I de la Faculté des sciences.

— Il nomme :

M. Oberson, Emile, à Sâles (Gruyère), comme officier suppléant de l'état civil du 30me arrondissement de la Gruyère (Sâles);

M. Savoy, Nicolas, aubergiste à Onnens, comme débitant de sel au dit lieu.

— Il ratifie les décisions suivantes prises par l'assemblée communale de Cheyres :

1° Cession en toute propriété à la paroisse catholique-romaine de Cheyres de divers immeubles affectés actuellement au service du culte catholique ;

2° Dotation de la dite paroisse au moyen de la création d'une obligation de 15,000 fr., productive d'intérêt annuel au 4 %.

— Il approuve le dédoublement des classes supérieures de Bœsingen-le-Grand et de Schmitten au moyen de la création d'écoles moyennes mixtes.

Ouverture de la chasse. — Toutes les chasses dans le canton s'ouvrent le 7 septembre ; leur clôture aura lieu comme suit :

Chasse aux chamois et marmottes, le 26 septembre ;

Aux gallinacées et lièvres des Alpes, le 28 octobre ;

A la perdrix grise, le 23 septembre ;

Au lièvre et au renard, le 9 novembre ;

A la plume, sauf les restrictions formulées plus haut le 30 novembre.

La chasse au chevreuil, au cerf et au faisan est partout interdite.

Une prime de 2 fr. sera payée par renard tué pendant le mois de septembre.

Chaque chasseur devra payer une cotisation de 10 fr., destinée exclusivement au repeuplement du gibier.

Les bans et réserves de chasse sont maintenues comme l'année dernière.

Société fribourgeoise d'industrie laitière. — Présidée par M. le directeur, E de Vevey et honorée de la présence de M. Bossy, conseiller d'Etat, la deuxième assemblée de la Société fribourgeoise d'industrie laitière, réunie hier à Bulle, à l'Hôtel-de-Ville, comptait plus de cent participants venus de tous les districts, sauf de la Broye. Plusieurs sociétés de laiterie avaient tenu à se faire représenter par un ou par plusieurs délégués.

De la composition de cette nombreuse assemblée, tenue dans la capitale de la Gruyère, où tous les éléments vitaux de l'industrie laitière étaient réunis, où producteurs, consommateurs, négociants et intermédiaires échangeaient leurs opinions, exposaient leur manière de voir individuelle et communiquaient les renseignements qu'ils possédaient, le comité et son dévoué président ont pu conclure que ce progrès si longtemps cherché était enfin obtenu, que cette victoire était la leur, celle de la confiance mutuelle et du commun effort dans le but objectif et unique de l'essor et du développement de notre industrie laitière et il est resté à tous l'impression que c'en est fait désormais de l'esprit particulariste et étroit et de la méfiance qui semblaient régner jadis entre les divers intéressés de notre industrie nationale.

Le protocole de la dernière assemblée mentionne le vœu exprimé alors d'avoir un service actif, régulier et permanent de contrôle du lait. Le comité a étudié la question et M. de Vevey annonce qu'une personne qualifiée est adjointe désormais au chimiste cantonal *pour ce service de contrôle du lait*. Ce service comprendra en outre une surveillance des divers locaux de laiterie et des étables, au point de vue de l'hygiène, de l'ordre, de la propreté et de la bonne tenue.

Suivant l'ordre des tractanda, l'assemblée confirme à l'unanimité le comité sortant de charge mais rééligible. Il est composé de : MM. E. de Vevey, président; A. Folly, secrétaire ; F. Glasson, Bulle, membre ; M. Schæpfer, laitier, Chavannes-sous-Romont; Michel, laitier, Cottens; Jungo, laitier, Buntels ; Menoud, laitier, Le Crêt.

A lieu ensuite la distribution des primes des concours de beurre et de fromages en caves de 1904 pour les districts de la Veveyse et de la Glâne. Sociétés et laitiers primés étant presque tous présents, les intéressés ont reçu eux-mêmes leurs primes des mains du président :

I Concours de fromages en caves :

Primes

1er prix : MM. Cardinaux, à Porsel. — 2me prix : Villard, frères, à Châtel; Vuarnoz, Berlens; Perroud, l'Hoirie. — 3me prix : Frossard, Grattavache; Genoud, Casimir, Châtel; Liaudat, frères, Semsales; Gauthier, Romont. — 4me prix : Chaperon, Fruence; Gobet, Villaraboud; Monney, Grangettes; Pittet, Hennens. — 5me prix : Grand Martin, Semsales; Pilloud, La Rottaz, Châtel. — 6me prix : Mauroux, Orsonnens; Donzallaz, Bouloz. — 7me prix : Droux, La Joux ; Lambert, Tobie, Châtel.

II Concours de bonne fabrication du beurre dans le district de la Glâne

1er prix : MM. Pichonaz, à Chapelle; Barby, à Promasens. — 2me prix : Mauroux, à Orsonnens. — 3me prix : Vuarnoz, à Berlens; Gauthier, à Romont; *Gobet, laitier, à Villaraboud.* — 4me prix : Droux, laitier, La Joux ; Golliard, à Mézières; Davet, à Villariod ; Pittet, à Hennens.

Pour 1906, l'assemblée décide que les inspections de laiterie et le concours de beurre auront lieu dans le district de la Sarine. Dorénavant, la distribution des primes de 1000 fr. sera affectée aux sociétés de laiterie pour les réparations aux bâtiments; les laitiers recevront des diplômes de fabrication.

L'assemblée s'occupe ensuite du 5e tractandum, soit de l'Exposition de Milan en 1906 L'Italie, dit M. de Vevey, a voulu faire coïncider l'inauguration de l'œuvre grandiose du percement du Simplon avec *une vaste exposition nationale à laquelle la* Suisse participera officiellement sous la direction d'un comité présidé par M. Simen, magistrat bien qualifié pour remplir cette importante et délicate mission.

Après la France, l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Autriche, l'Italie est notre 5e principal débouché pour la vente de nos fromages de Gruyère et spécialement de nos fromages de rayon. Quoique Milan ne soit pas notre centre principal d'exportation, mais bien plutôt Turin, le Piémont visitera l'exposition; il est donc important que nos produits y soient représentés.

De l'expérience acquise à l'exposition de Frauenfeld, et ailleurs, le meilleur mode de représentation est la forme *collective* et *permanente* ; nous avons encore sous les yeux les résultats obtenus sous la forme permanente à l'Exposition de Paris par les sociétés de la Lombardie qui ont présenté au public leurs fromages de conserve, spécialement le *Parmesan* avec ses diverses qualités. A nous de suivre cet exemple et d'exposer nos fromages de rayon dans leurs divers états de maturité et de bouillissage. Nos marchands, principaux intéressés à la réussite d'une telle exposition, y participeront certainement. Nous devons aussi chercher les voies et moyens d'y faire participer les négociants de Turin auxquels une telle exposition servira de réclame auprès de leurs clients.

A *Paris, la Franche-Comté ne s'était pas* contentée d'exposer ; elle avait organisé un comptoir permanent de vente et il n'est pas de meilleure et plus efficace réclame que celle qui atteint directement le consommateur.

Sur ces idées générales émises par M. de Vevey, une intéressante discussion s'engage à laquelle prennent part, entre autres, M. A. Gauthier et M. F. Glasson, syndic de Bulle. M. Glasson insiste sur la nécessité d'intéresser à cette exposition, ainsi comprise, les marchands de Turin. Il faut aussi prévoir la question des frais ; à son avis, ceux-ci doivent être supportés en grande partie par la Confédération et les cantons intéressés.

Il résulte de la discussion que l'idée d'exposer est la bienvenue. Les voies et moyens de créer une exposition permanente, de s'assurer le concours des marchands de Turin, toutes ces questions importantes sont renvoyées pour étude au comité. Si, contre toute attente, le comité se butait à des difficultés insurmontables, il faudrait se contenter de l'exposition temporaire.

(A suivre.)

Emigrants. — On nous écrit de Châtel-Saint-Denis, le 18 août :

Cet après-midi, nous avons assisté à un émouvant départ. Trois représentants de la colonie fribourgeoise au Baradero, venus à Châtel-Saint-Denis pour y respirer l'air natal, reprenaient le chemin de l'Amérique. Ils étaient suivis, dans leur exode, de quatre jeunes gens, qui vont tenter aussi la fortune sur les plages lointaines de la République argentine. Après le coup de l'étrier à l'Hôtel-de-Ville, les sept émigrants se sont mis en route, le cœur serré, mais plein d'espoir. La population les accompagnait de ses vœux et de ses adieux.

Une seconde expédition aura lieu au mois d'octobre.

Alpinisme. — L'un de ces jours derniers, M. le professeur R. Girard, de l'Université de Fribourg, accompagné de plusieurs porteurs et de plusieurs guides, a fait l'ascension de l'une des pointes *les plus difficiles* des Gastlosen, celle que les gens du pays appellent le « Capucin ».

— Le jour de l'Assomption, dans la même chaîne des Gastlosen, quelque vingt membres du cercle démocratique charmeysan gravissaient par le « Wolfortpass » les pentes de la Wandfluh, une superbe montagne de 2135 m. d'altitude. La descente s'est effectuée par Abländschen.

Eglise de la Maigrauge

DIMANCHE 20 AOUT

Fête de Saint Bernard

9 h. Office solennel, sermon français.
3 h. Vêpres solennelles, Bénédiction.
Le Saint Sacrement sera exposé depuis l'Office jusqu'à Vêpres.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Nous laissions la rente française samedi dernier à 99,75 et la retrouvons aujourd'hui au même point après avoir coté quelques ventes à 99,80; les autres fonds d'Etat sont aussi restés sans grand changement, tout au plus se sont-ils raffermis.

On continue à Londres comme à Paris de dire que l'argent est abondant et, cela va de soi, le taux de l'escompte continue à être très bas. En Suisse, par contre, le comité des banques d'émission a jeté un cri d'alarme et dans une circulaire aux banques, il leur prédit un prochain resserrement. C'est se donner, sans grand risque, un diplôme de prophète, car chacun sait que vers chaque automne les réserves se forment et les disponibilités se resserrent. Il a suffi que quelques papiers se soient escomptés à 3 ½ pour qu'immédiatement on décide d'élever le taux officiel à 4 %. Et le lendemain, de fortes sommes étaient offertes à 3 ¼. Habituellement, on invoque à l'appui de semblables décisions la nécessité de maintenir dans de bonnes conditions le change avec la France. Cet argument n'a pas de valeur aujourd'hui puisque le papier français vaut 10 centimes de moins que le suisse.

Il se traite fort peu d'affaires en obligations, par contre beaucoup de marchés en actions aux Bourses de Bâle et de Genève; ce sont surtout les actions de banques et notamment les Bankverein qui donnent lieu à de nombreuses transactions. On cote à Bâle Bankverein 783, Banca commerciale 928 ½, Banque commerciale 596, Credito italiano 656, Banque suisse et française 566, Banque hypothécaire suisse 535 demandée. La Société industrielle Aluminium, très mouvementée, passe de 3330 à 3340, 45, 50, 60 et même à 3380 et 3400 dont 100 fin septembre.

A Lausanne, les actions priv. Montreux-Oberland bernois se sont payées 535 après avoir fait 538.

Chocolats de Villars 128 ½.

La nouvelle société Suchard, à Neuchâtel, est constituée au capital de 9 millions, dont 4 ½ millions en actions priv. 5 %, et 4 ½ millions en actions ordinaires ; elle reprend l'actif et le passif de la maison Russ-Suchard, sauf le fonds de réserve de 1 ½ million et les plantations de cacao qui restent aux anciens propriétaires. C'est ce qu'on peut appeler « se retirer après fortune faite ». La société offre ses 18,000 actions priv. de 250 fr. à ses clients au pair, à la condition de rester clients sous peine d'un rachat au pair. Que de combinaisons ingénieuses fait naître le génie des affaires !

Derniers cours :

OBLIGATIONS

Confédération 3 % diff. 1903	95 70
» 3 ½ %	99 35
Etat de Fribourg 3 % 1892	90 —
» » 3 % 1903	88 75
» » 3 ½ 1899	100 25
» » Valais 5 % 1865 et 66	114 —
» » 4 % 1882	101 —
» » 3 ½ 1895	100 —
Société de navigation, 4 %, Neuchâtel et Morat, 1904	100 25
Ville de Fribourg 3 ½ 1890, garanti par l'Etat	98 —
Ville de Fribourg 3 ½ 1902, gaz	93 —
» » Sion 4 % 1886	101 —
» » » 4 % 1902	100 50
Banque de l'Etat 3 ¾	100 —
» » » 2 % et primes	67 —
Banque hyp. suisse 3 ¾ série H	98 25
Caisse hyp. frib. cédule 3 ¾	99 50
Tramways de Fribourg 4 ½	101 —
Lot Hôpital cantonal	17 —
» Fribourg, 1898, de 20 fr.	13 25
» des communes frib. 3 % diff.	52 50

ACTIONS

Caisse hypoth. fribourg.	630 —
Banque canton. fribourg.	675 —
Crédit gruyérien	630 —
Crédit agric. et ind. Estavayer	625 —
Tramways de Fribourg	132 —
Usine de Montbovon	500 —
Chocolats de Villars de 100 fr.	128 —
Chartreuse suisse (Clémentine)	500 —
Teinturerie de Morat.	— —

ESCOMPTE

Officiel des banques suisses	4 %
Privé » »	3 ¼

CHANGE

Sur la France	pour 100 francs	99 91
Sur l'Italie	» 100 lires	99 95
Sur l'Allemagne	» 100 marks	122 90
Sur l'Autriche	» 100 couronnes	104 70
Sur la Hollande	» 100 florins	208 30
Sur l'Angleterre	» 1 livre sterl.	25 14
Sur New-York	» 1 dollar	5 15
Sur la Russie	» 1 rouble	2 65

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La conférence de Portsmouth

New-York, 18 août.

A la fin de la séance de l'après-midi, il a été annoncé que les plénipotentiaires n'ont pas pu se mettre d'accord sur l'article 11. Par contre, ils ont adopté l'article 12, accordant les droits de pêche au Japon sur le littoral russe. La prochaine séance aura lieu mardi après-midi.

Portsmouth, 19 août.

D'après une dépêche du *Matin*, l'ajournement à mardi des séances de la conférence a été demandé par les Russes, mais il n'a pas pour objet de demander de nouvelles instructions à Saint-Pétersbourg ou à Tokio. Pour M. Witte, la conférence est terminée. Un des principaux parmi les Russes aurait déjà fait retenir une cabine à bord d'un bateau partant la semaine prochaine.

« Pas un kopek ! » aurait répondu M. Witte à la demande d'indemnité. De leur côté, les Japonais restent irréductibles. Il n'y a donc plus d'espoir. M. Witte ne croit pas que la Russie cède sur les instances d'amis neutres. Un des délégués russes estime qu'il est possible d'éviter une rupture. M. Witte, dit-il, n'a pas demandé de nouvelles instructions, mais rien n'empêche Saint-Pétersbourg d'en envoyer.

Dans la séance de vendredi matin, quoique M. Komura n'ait pas fixé la somme réclamée par le Japon, il a déclaré à M. Witte que les frais de guerre du Japon s'élevaient à 10 millions par jour pendant 500 jours.

(Les derniers articles adoptés sont donc les art. 7 et 8. Le premier attribue au Japon le chemin de fer de l'Est chinois, de Dalny à Kharbin, et le second laisse aux Russes celui de la Mandchourie septentrionale, de Kharbin à Vladivostock.

L'article relatif à la cession de Sakhaline, l'art. 9 (remboursement des frais de guerre), le 10me (remise au Japon des navires de guerre russes internés en ports neutres), et le 11me (limitation des forces navales russes en Extrême-Orient), ont été ajournés.

L'article 12 et dernier a trait aux prétentions que les Japonais élèvent sur les pêcheries russes de la mer d'Okhostk).

Portsmouth, 19 août.

Le but réel de l'ajournement des séances est de permettre aux délégués de consulter leurs gouvernements respectifs, car la décision finale appartient à Saint-Pétersbourg et à Tokio.

La conférence échouera si le Japon ne cède pas sur un ou deux des principaux points. Le bruit court avec persistance que le président Roosevelt agit auprès des cabinets de Saint-Pétersbourg et de Tokio.

Londres, 19 août.

Plusieurs journaux publient la dépêche suivante de Pétersbourg en date en date du 18 :

Le bruit court que l'empereur a télégraphié au général Linievitch, lui prescrivant de se tenir prêt à tout événement.

Les généraux Rennenkampf et Mischtchenko ont été nommés commandants de corps d'armée.

Londres, 19 août.

On mande de Tokio au *Daily Telegraph* que d'ici peu la Diète sera convoquée en session spéciale. Les perspectives de paix sont bonnes. A Tokio, l'opinion générale est que la paix est assurée. La Bourse est à la hausse.

EN RUSSIE

La convocation de l'assemblée nationale

Saint-Pétersbourg, 18 août.

Un ukase impérial ordonne la promulgation du manifeste du czar concernant la création de la douma impériale et ordonne d'annuler les ukases du 12 février et du 19 mai sur le même sujet.

Saint-Pétersbourg, 19 août.

Le nombre total des membres de la Douma est de 412, dont 28 sont élus par les villes. Les élections se font par des assemblées d'électeurs de 80 membres et de 160 à Saint-Pétersbourg et à Moscou.

Saint-Pétersbourg, 19 août.

Le projet de loi sur la création d'une douma de l'Empire contient en 63 articles les points principaux suivants :

La douma aura à s'occuper de toutes les questions concernant l'élaboration de nouvelles lois ou relatives à la modification, la suppression temporaire ou complète des lois actuelles.

Les compétences de la douma portent en outre sur la nomination, la limitation ou la suppression d'autorités, les budgets des ministères et de l'Empire, les biens de l'Etat et enfin toutes les questions concernant les recettes de l'Empire.

La douma se composera de 412 membres, élus pour 5 ans, d'après un règlement d'élection spécial. Les représentants jouissent d'une liberté complète d'opinion et de parole.

Les ministres et chefs de ressort ne peuvent faire partie de la douma.

Les projets discutés par la douma vont au conseil de l'Empire et ensuite au czar, auquel est réservée la décision.

Dans son manifeste, le czar s'appuie sur son ukase du 26 février 1903, tendant au perfectionnement de l'organisation de l'Etat. Il continue en disant que le moment est venu de convoquer des députés de tout l'Empire russe pour prendre part, d'une manière permanente, à l'élaboration des lois. Dans ce but, il sera adjoint aux autorités supérieures un corps élu qui aura pour tâche d'élaborer provisoirement les projets de loi, de discuter et d'examiner le budget de l'Etat.

« C'est pourquoi nous avons trouvé bon, tout en maintenant le principe fondamental du pouvoir autocratique, de créer la douma impériale. »

Paris, 19 août.

On mande de Tanger à l'*Echo de Paris* : Le bruit court que le ministre d'Angleterre, trouvant des difficultés avec le makhzen pour obtenir satisfaction au sujet de l'assassinat du consul anglais de Mazagan, serait décidé à agir énergiquement et aurait demandé à son gouvernement l'envoi de deux croiseurs anglais à Mazagan.

BIBLIOGRAPHIE

Les spectateurs de la Fête des Vignerons de 1905 ont le choix entre une quantité de publications relatives à cette solennité. Dans ce nombre, une des plus avantageuses par son prix et son contenu est bien le *Souvenir de la Fête des Vignerons* édité par *La Patrie Suisse* et qui vient de paraître. Il comprend un court historique, une description complète des différents groupes par M Arnold Bonard, et de très nombreuses photographies concernant les fêtes antérieures et celle de 1905, vue d'ensemble de chaque acte, vue du cortège, portraits des auteurs, etc. En vente au prix de 1 fr. 50 (1 fr. 25 pour les abonnés de *La Patrie Suisse*).

D. PLANCHEREL, *gérant*.

✝

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph HOGG

aura lieu mardi 22 août, à 8 h. du matin, à l'église du Collège.

R. I. P.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS

Un Gd PRIX (Cie vét. Exp. Univ. Paris 1900). *Plus de 1,000 attestations du Corps vétérinaire.* Trente ans de Succès constant prouvent que Seule la POUDRE DELARBRE GUÉRIT VRAIMENT la POUSSE, la TOUX et la GOURME. *Toutes Phies*, La Bte de 20 doses : Trois Fr. E. VENDEL, Succ., Phien, Mantes (S. et O.)

Dépôts : **Pharmacies Bourgknecht, Cuony, Thürler et Kohler.** 2329

HERNIE BANDAGE BARRÈRE

Le seul bandage élastique et sans ressort adopté pour l'armée française, qui contienne, toutes les hernies, quelle que soit la position du corps et sans aucune gêne. Avec lui, pas de déconvenue possible, la sécurité étant absolue. L'essayer, c'est l'adopter. Essais gratuits.

Barrère, 3, Bd du Palais, Paris.

Applications gratuites de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures à :

Lausanne, chez M. Schærer, bandagiste orthopédiste, 3, rue Haldimand, les mardi, mercredi 22-23 août.

Neuchâtel, chez M. Reber, bandagiste orthopédiste, place de l'Hôtel de Ville, le jeudi 24 août.

Berne, chez M. Schærer, 3, Kæfigæsschen, et vendredi, samedi 25 26 août.

QUATRE ANS DE MARTYRE

PAR SUITE DE

MALADIES DE L'ESTOMAC, CONSTIPATION ET MIGRAINES,

TERMINÉS PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Mme Privez, entrepreneuse de tricotage à la machine, 12 Rue du Midi à Genève, écrit la lettre suivante à M. Fanyau, pharmacien à Lille, (Nord) France: "Je souffrais tellement d'une maladie de l'estomac que je ne pouvais garder aucun aliment. Je devins très constipée, je ne dormais plus, j'étais en proie à de fréquents cauchemars et à d'épouvantables migraines. Je dus cesser complètement mon travail et pendant quatre ans j'endurai un véritable martyre sans que rien pût me soulager, jusqu'à ce que je commençai, à prendre la Tisane américaine des Shakers. Les premières doses m'apportèrent une amélioration notable qui au huitième flacon devint une guérison complète. Mon mari qui avait lui aussi des maux d'estomac a suivi mon exemple et vous remercie bien sincèrement comme je le fais moi-même."

Détail dans toutes les pharmacies. Vente en gros chez M. F. Uhlmann-Eyraud, 12 Boulevard de la Cluse, Genève, qui enverra sur demande à titre gracieux une brochure explicative.

FERNET-BRANCA

des FRATELLI BRANCA de MILAN
Les seuls qui en possèdent le véritable procédé
AMER — TONIQUE — HYGIÉNIQUE — APÉRITIF — DIGESTIF
Se méfier des contrefaçons. Exiger la bouteille d'origine.
Représentant général pour la Suisse : GIUSEPPE FOSSATI, Chiasso (Tessin)
Pour la vente en détail à Fribourg : A.-G. BONANATE, au Chalet Suisse

---

Matériel de bureaux

livres, classeurs Leitz, Shannon, Sœnnecken, Maxim, Assmann, Merkur, Sequens, Stolzenberger, etc.

Bibliorhaptes, relieurs instantanés, encres des meilleures fabriques, papiers, couverts, presses à copier, copie-lettres.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES!

KAISER & Cie, Berne

Rue du Marché, 39-41

La maison Julius Brann

demande pour sa nouvelle succursale à

LA CHAUX-DE-FONDS ET AU LOCLE

40 vendeuses

pour les rayons de **Bonneterie, Mercerie, Tissus, Confections pour Dames, Articles pour Messieurs, Lingerie, Chaussure, Articles de ménage.**

Entrée le 15 septembre

Inutile de se présenter sans certificats à l'appui.

Adresser les offres **jusqu'au 25 août,** sous chiffres X2918C à *Haasenstein et Vogler, La Chaux de Fonds.* 2944

Plumes à écrire „Soennecken"

elles sont ce que la fabrication des plumes peut offrir de meilleur

L'assortiment: 30 cts • No 012: la grosse: Fr 3.15
Se vendent dans toutes les Papeteries de la Suisse
Représentant pour la Suisse: E. Dallwigk, 4, Rue Tour de l'Ile, Genève

---

CAFÉ-BRASSERIE
DE LA
SCHWEIZERHALLE
Grand'Rue *FRIBOURG* *Grand'Rue*

CONSOMMATION DE Ier CHOIX

Vins réels. **Bière de Beauregard.**
Tous les jours, soupes. *Grand orchestrion.*

Se recommande, H3689F 2977
Mme Vve ROGGO,
ci-devant propriétaire de l'auberge des Trois-Rois.

ÉPICERIE

Avenue de la Gare, vis-à-vis de l'Hôtel Terminus

Cafés verts, torréfiés, Conserves
Savons, Pâtes alimentaires, Huiles, Biscuits, etc.
Chocolats fins et ordinaires
Cigares, cigarettes et tabacs
Cierges, Flamberges, Mèches, Veilleuses
Encens, Braise-encens, etc.

Se recommande, H3704F 2986-1260
H. Ayer, *Avenue de la Gare, 9.*

Domaine à louer

Pour entrer au 22 février 1906, rière la commune de Cournillens, près Courtepin

UN DOMAINE

d'environ 80 poses, en prés et champs. Ferme bien située; eau abondante.

S'adresser à **M. Monney,** *receveur,* à **Fribourg,** pour les conditions et pour visiter le domaine. H3557F 2974-1257

CONFISERIE DU CONTINENTAL

PATISSERIE. SALON DE RAFRAICHISSEMENT.
Glaces, Liqueurs. **Téléphone.**

J'avise l'honorable public de la ville et des environs que je reprends à mon compte le magasin de

Confiserie-Pâtisserie

FRIBOURG **Boulevard de Pérolles, 3** **FRIBOURG**

Par un service prompt et soigné, des prix abordables et une consommation de choix, j'espère satisfaire ma clientèle. H3523F 2864

ON LIVRE A DOMICILE
Se recommande,
Louis PASQUIER.

Pharmacies d'office

DIMANCHE 20 AOUT

Pharmacie Thurler et Kechler, *rue de Lausanne, 13.*

Pharmacie I. Esseiva, *rue du Pont-Suspendu, 109.*

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés, sont fermées de midi au lendemain matin.

Lundi 4 septemb. 1905, dès 2 h. après midi, au **café Terminus,** à **Payerne,** il sera exposé en vente un

moulin moderne

muni de toutes les installations récentes, avec logement, bûcher, écuries et verger de 27 ares. Par sa situation au centre d'un district agricole et des nombreuses facilités d'approvisionnement que la contrée offre, cette usine peut procurer de grands avantages à un preneur sérieux et travailleur.

S'adres. au *bureau du greffe de paix, Payerne, bureau du notaire Em. Pidoux.* 2971

Dans un ménage soigné, **on demande** une gentille et sérieuse

jeune fille

pour le service de *femme de chambre.* 2979

Adresser les offres sous chiffres H3695F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

ON DEMANDE

tailleuse

pour la confection à domicile, de manteaux et pèlerines.

Adresser les offres sous H3690F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2978

MISES PUBLIQUES

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, **lundi 21 août,** à *2 h. de l'après midi,* à la maison judiciaire, à *Fribourg* 2980

4 motocyclettes

marques *Herstal et Cosmos.*

SAGE-FEMME de 1re classe
Mme Ve RAISIN
Reçoit des pensionnaires à toute époque.
Traitement des maladies des dames. 1633
Consultations tous les jours
Confort moderne
Bains. Téléphone.
I, rue de la Tour-de-l'Ile, I
GENÈVE

EMPRUNTS

en chaque montant seront accordés. Remboursement prorata. Intérêt 4 à 5 %. — Demandez à l'**Institut Bristol, Berne.**

Leçons écrites de **comptabilité américaine.** Succès garanti. Prospectus gratis. **H. Frisch,** expert comptable, **Zurich F, 38.** H6040Z 122

Institut Merkur

HORW, près Lucerne

pour jeunes gens qui doivent apprendre à fond et rapidement l'allemand, l'anglais, l'italien et les branches commerciales.

Pour programmes s'adresser à **la Direction.** H3341Lz 2701

Flacons de Fr. 1 et 2.

Demandez gratis notre nouveau catalogue, environ 900 illustrations d'après photographie de H4603Lz 43

Joaillerie, Bijouterie et Horlogerie

contrôlée
E. Leicht-Mayer & Cie
Lucerne, XI
près de la Cathédrale

Demoiselle

de bonne famille, d'instruction et de caractère fort appréciés, connaissant la langue française et parlant fort bien le bon allemand, très habile en sténographie, ayant longtemps travaillé dans un grand bureau, accepterait place de

secrétaire, gouvernante ou autre emploi semblable.

Appointements modestes. Excellentes références. 2752

S'adresser sous R709N à *Haasenstein et Vogler, Cernier.*

A VENDRE

pour cause de décès, au centre de la ville de Bulle

un immeuble

comprenant *deux magasins* et *quatre logements;* eau dans tout le bâtiment ainsi que lumière électrique. Situation exceptionnelle; favorables conditions de payement.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H459B. 2766

On demande une

FILLE

au courant d'un bon service, pour un ménage de 2 personnes. Gage, 35 fr. par mois. — S'adres. à l'agence Haasenstein et Vogler, Porrentruy, sous Y2339P. 2976

A VENDRE

un piano

très bien entretenu.

Paul Berger,
Avenue de Pérolles.

UNE BONNE FILLE

sachant bien cuire et connaissant les travaux du ménage, **est demandée** dans une petite famille. Bons gages.

Adresser les offres sous chiffres H3699F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2982

A VENDRE

une automobile

à 4 places, 7 HP, dans très bon état et faisant toutes les rampes, à des conditions très favorables.

S'adresser à **M. P. Berger,** *Avenue de Pérolles,* **Fribourg.**

On cherche, pour Berne, une expérimentée.

cuisinière

Ecrire, avec certificats, à **Mme de Fischer,** *Villa Enge,* **Berne.** Hc5243Y 2984

Boulangerie à louer

avec grand magasin, four à pain, four à pâtisserie, la seule dans un quartier des plus populeux de Fribourg. Entrée immédiate.

Adresser les offres sous chiffres H3330F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2662

THE ST-JEAN
LE MEILLEUR TONIQUE DÉPURATIF ET PURGATIF DU SANG.
Pharmacie FEUNE à Delémont

Bullet, pharm., *Estavayer; Bourgknecht,* pharm., *Fribourg; Chessex,* pharm., *Morat; Robadey,* pharm., *Romont; Gavin,* pharm., *Bulle.* H7061J 2352

JEUNE HOMME

possédant jolie écriture et quelques connaissances en comptabilité **trouverait emploi** dans le bureau d'une maison de commerce de la place.

Adresser les offres **par écrit,** à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H3661F. 2955

Académie de Commerce, St-Gall (Suisse)

Commencement du semestre d'hiver : 2 octobre — d'été : 15 avril
Ecoles d'études supér.: Commerce, administrat., assur.
Etablis. officiel fondé par la ville de St Gall et la Chamb. de com. Subv. par la Confed. suisse.
Pour prospectus, régie, programmes, etc. S'adres. à la Direction.

Banque **H. BETTIN & Cie** Bankgeschäft

en face de la Cathédrale

Téléphone. **FRIBOURG** Téléphone.

Encaissement : coupons, effets de change, titres remboursables, etc.

Escompte : billets à ordre, traites acceptées, bonnes valeurs.

Chèques (dispositions) **:** sur toutes les places suisses, sur Paris, Francfort, etc.

Comptes-courants : débiteurs et créditeurs.

Ordres de Bourse : sur toutes les places principales, suisses et étrangères, aux conditions les plus favorables.

Gérances : d'immeubles, de propriétés, de titres, tenues de rentiers, garde de valeurs, cassettes, etc.

Change : monnaies étrangères, billets de banque, au meilleur cours du jour.

Contrôle gratis, pour nos clients, de toutes valeurs à lots ou de titres appelés au remboursement par voie de tirages au sort. H3604F 2919

Nos conditions actuelles de dépôts sont les suivantes :

Comptes-courants disponibles à vue et sans maximum **3 ¾ %**

„ moyennant avertissement réciproque de 3 mois **4 %**

Obligations (cédules) nominatives ou au porteur, avec coupons semestriels, à 3 ans **4 ½ %**

A VENDRE

de beaux jeunes chiens St-Bernard bons pour la garde, 25 fr. pièce; joli chien d'appartement, 15 fr.

Victor Cotting,
rue du Progrès, 18, Beauregard,
Fribourg.

Au Pavillon du Grand-Pont

LIQUIDATION

d'un grand choix d'articles de pêche, provenant des meilleures fabriques, au prix de facture. H3662F 2956

On cherche une

sommelière

connaissant le service de table.

S'adresser **Cuisine populaire, rue de l'Hôpital.**

On demande un jeune

domestique

pour aider dans une ferme. Bonne occasion d'apprendre le français. Bon gage. H3645F 2948

S'adres. à **Adolphe Bütler, Beinwyl, Muri, Argovie.**

Machines, ustensiles et substances
POUR
production et commerce du lait
Fabrication de beurre et fromage
Installations complèt. de laiteries d'après les systèmes les plus récents
C. Baechler, ingénieur de laiterie
(ancienement associé de la maison Baumgartner et Baechler)
Zurich I, Unt. Mühlesteg, 2
Le plus grand dépôt spécial de la Suisse

Pour trouver rapidement une place à Genève, en Suisse ou à l'étranger, écrire à l'*Agence David, à Genève.* H7436X 2476

L'Eau de Contrexéville Pavillon

si réputée dans le monde entier, doit être l'eau de table et de régime de tous les **goutteux, graveleux, rhumatisants,** et généralement de tous les **arthritiques** avisés. Les **surmenés** de toutes catégories y trouveront le soulagement bienfaisant. En bouteilles et ½ bout. Renseignements et brochures grat. chez M. Eug. Savoie, not. délég. p. la Suisse, à Verrières (Neuchâtel).

CHAUSSURES

M. L'ÉPLATTENIER

Manufacture de chaussures

rue de Lausanne, 30

Grand choix de chaussures en tous genres, à très bas prix

FIN DE SAISON

Dès aujourd'hui, 10 % de rabais sur tous les articles d'été, couleur, toile, etc.

Magnifique promenade du dimanche

A LAUPEN

avec le chemin de fer de la Singine. Très belles excursions suivant plans délivrés gratuitement par la

Société de développement de Laupen.

Germania à Stettin
Assurances vie; Assurances dotales, Rentes.

Assurances en cours au 1er mars 1905 **Fr. 880 millions**
Fonds de garantie au 1er janvier 1905 **Fr. 3787 millions**

D'après le Plan B, le dividende s'élève pour l'année 1906 à 71 ½ % de l'ensemble des primes annuelles payées.

Non-déchéance. — Police universelle après un an. — Incontestabilité après deux ans. — Libération du payement des primes et allocation d'une rente en cas d'invalidité permanente. — Pour renseignements, s'adresser au Bureau central de la Germania à Zurich, Bahnhofstrasse, 46, et aux agences : H2466Z 1592

Fribourg : **Ernest Genoud,** *agent d'affaires, 61, rue de Lausanne.*

Nouveau magasin de chaussures

J. GUIGOZ

maître-cordonnier

23, rue de l'Hôpital

FRIBOURG

Confections et réparations soignées

Ferblanterie, plomberie, zinguerie

Le soussigné avise son honorable clientèle de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'à partir du 25 juillet son atelier sera transféré **rue du Varis, 21.** Par une nouvelle installation il pourra fournir les travaux dans le plus bref délai.

Travaux de bâtiments en tous genres. Installation de chambres de bains. Pose de paratonnerres. Terrasses en ciment ligneux.

RÉPARATIONS. PRIX LES PLUS MODÉRÉS.

Se recommande au mieux, H3214F 2680
Jules Guérin.